

Rapport d'activités

SERVICES DE L'ÉTAT EN MOSELLE

2017

Éducation

Les rencontres de la sécurité intérieure

Sécurité publique

Politique de la ville

Emploi

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Jeunesse et sports

Journée internationale des droits des femmes

Finances



Prise de fonctions de Didier MARTIN, préfet de la Moselle

Les rencontres de la sécurité intérieure

Cohésion sociale

Environnement

Collectivités locales

Ruralité

Habitat et urbanisme

Citoyenneté



Édito

J'ai l'honneur de vous adresser cette nouvelle édition du rapport des services de l'Etat qui vous rend compte, sans prétendre à l'exhaustivité, de la variété des actions menées par l'Etat dans le département de la Moselle en 2017, sous l'autorité du Préfet Berthier jusqu'en octobre 2017 et de la mienne depuis le 30 octobre 2017.

Ce rapport apporte une nouvelle fois la preuve de l'implication constante des agents publics au service du développement de la Moselle et de la sécurité des Mosellans.

Dans un contexte de menace terroriste toujours prégnante, la sécurité a été garantie grâce à la mobilisation de tous les partenaires et ce malgré l'importance des défis qui se sont manifestés. Les services de l'Etat se sont également attachés à gérer la crise migratoire que connaît notre département avec humanité et fermeté.

Malgré l'embellie constatée de la situation économique, en particulier sur le deuxième semestre 2017, les services de l'Etat ont maintenu un haut niveau d'implication dans l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi et dans le suivi des dossiers économiques et notamment industriels.

Le chantier de la réforme éducative montre déjà ses premiers résultats en Moselle : avec, entre autres, le dédoublement des classes de cours préparatoire dans les quartiers les plus défavorisés, c'est l'émancipation de chaque élève et finalement la réalisation de la promesse républicaine qui est à nouveau mise en avant.

2017 fut par ailleurs une année de transformation territoriale pour la Moselle, avec, outre la montée en puissance de la région Grand-Est, l'entrée en vigueur de la nouvelle carte intercommunale, avec la création de communautés de communes et d'agglomération plus grandes et plus fortes. En matière d'aménagement du territoire, l'accentuation de la dynamique transfrontalière, au travers de projets structurants comme l'opération d'intérêt national d'Alzette-Belval, s'est accompagnée d'un effort conséquent envers les quartiers difficiles ou les territoires ruraux : 9 « contrats de ruralité » ont été préparés par les sous-préfets d'arrondissement.

L'administration de l'Etat a également évolué, avec une transformation de ses missions dans le cadre du "Plan Préfecture Nouvelle Génération" qui aboutit à une dématérialisation des démarches et la fermeture des guichets, hors accueil des étrangers. Dans ce contexte de mutation profonde, les services de l'Etat ont été au rendez-vous de la modernisation et le seront à nouveau en 2018.

L'ensemble des politiques publiques que nous mettons en œuvre, avec le concours décisif des acteurs institutionnels, associations et entreprises, concourt à un même dessein partagé : celui d'une République plus forte et plus juste, fidèle à ses valeurs et tournée vers l'avenir.



Didier MARTIN,
préfet de la Moselle

P. ...

SOMMAIRE

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

- Lutter contre la menace terroriste
- Garantir la sécurité publique
- Gérer la crise migratoire
- Faire progresser la sécurité routière
- Garantir la protection des populations contre les risques naturels et technologiques
- Protéger le consommateur

Page 6

PROMOUVOIR L'EMPLOI ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE

- Encourager le développement économique durable
- Soutenir l'emploi
- Contribuer à la qualité de l'emploi et des conditions de travail
- Soutenir l'agriculture

Page 11

PERMETTRE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Accompagner tous les élèves

Page 15

- Engager le territoire dans la dynamique transfrontalière
- Redynamiser les espaces ruraux
- Aménager durablement le territoire
- Aménager le territoire pour améliorer les mobilités
- Poursuivre la politique de la ville et la rénovation urbaine
- Protéger les ressources et favoriser la transition énergétique

AMÉNAGER ET GARANTIR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Page 19

RENFORCER LA CITOYENNETÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

- Lutter contre les discriminations
- Renforcer la solidarité envers les plus vulnérables
- Développer la vie associative et le sport
- Rendre hommage et commémorer

Page 24

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

- Redynamiser le territoire
- Moderniser l'administration
- Moderniser le recouvrement de l'impôt

Page 28

L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2017

Page 32

LES CHIFFRES CLÉS

ORGANIGRAMME

COORDONNÉES DES SERVICES DE L'ÉTAT EN MOSELLE



ASSURER

la sécurité de tous

- Lutter contre la menace terroriste
- Garantir la sécurité publique
- Gérer la crise migratoire
- Faire progresser la sécurité routière
- Garantir la protection des populations contre les risques naturels et technologiques
- Protéger le consommateur





Lutter contre la menace terroriste

L'Etat s'est mobilisé fortement en 2017 pour assurer une protection sans faille de nos concitoyens contre la menace terroriste, dans le cadre de l'état d'urgence jusqu'en novembre 2017, puis dans celui de la loi du 30 octobre 2017 de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme.

L'action des services de l'Etat a permis de maintenir, dans un contexte de menace sans précédent, le déroulement normal de la vie collective : sécurisation des grandes manifestations, et en particulier des marchés de Noël en fin d'année, sécurisation des fêtes religieuses et des scrutins électoraux. L'appui décisif des militaires de la force Sentinelle et des unités de force mobile, en sus des effectifs locaux, est à souligner.

Garantir la sécurité publique

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, les services de l'Etat se sont mobilisés pour réduire le sentiment d'insécurité, en agissant tant sur le volet préventif que répressif.

La démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs de la sécurité (communes, services de l'Education nationale) via les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et le Conseil départemental de prévention de la délinquance (CDPD) a permis de territorialiser l'approche de la prévention et de favoriser l'échange d'informations. En soutien à l'ensemble des parties prenantes, l'Etat a financé plusieurs programmes de prévention de la délinquance, visant à prévenir l'exposition des jeunes à la délinquance, la radicalisation et les violences faites aux femmes, ainsi que subventionné l'installation de caméras de vidéo-protection et l'achat d'équipement des polices municipales.

Les données statistiques de la délinquance en 2017 font ressortir deux tendances principales :

- une quasi-stabilité des atteintes aux biens (+ 0,8 %) : des cambriolages de logements (+ 7,6 %) et des vols avec violence (+ 14 %) qui subissent une augmentation sensible bien que contenue par rapport au niveau national, une nette baisse des vols de voiture (- 4,5 %) ;
- une augmentation importante des violences sexuelles (+ 30 %) non pas que le nombre de faits ait explosé mais expliquée par «l'affaire Weinstein» qui a incité les victimes à porter plainte pour des faits parfois anciens.



Centre Opérationnel Départemental (COD) à la préfecture lors du passage du tour de France dans le département de la Moselle - juillet 2017



Déplacement de Didier MARTIN, préfet de la Moselle, à Forbach, en présence de Claude DULAMON, sous-préfète de Forbach - Boulay - Moselle





Démantèlement du camp de Blida à Metz, le 15 novembre 2017

Gérer la crise migratoire

Face à l'augmentation massive du nombre de demandeurs d'asile enregistrés en Moselle en 2017 (+51 %, soit 4 331 demandeurs), l'Etat a su accomplir son devoir de solidarité avec humanité et rester ferme face à l'immigration illégale.

Malgré le démantèlement du camp de l'avenue de Blida (Metz) en novembre, occasionnant le relogement d'un millier de personnes en Moselle et dans le reste de la France, l'Etat a pu héberger toutes les personnes vulnérables durant les périodes hivernales, créer 720 nouvelles places, dont certaines sont pérennes, à l'image d'une ancienne caserne réhabilitée à Montigny-lès-Metz.

+51 %
demandeurs
d'asile

621
ressortissants
étrangers
en situation
irrégulière
éloignés

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental et avec le concours de l'Office Français de Protection des Réfugiés et apatrides (OFPRA), la préfecture de la Moselle a fortement réduit les délais d'instruction des demandes d'asile et d'obtention de rendez-vous en guichet unique qui sont passés à deux mois en moyenne.

Parallèlement à cet effort, les services de l'Etat ont mis en œuvre avec fermeté le plan départemental de lutte contre l'immigration illégale, avec l'éloignement en 2017 de 621 ressortissants étrangers en situation irrégulière et ceux responsables de troubles à l'ordre public.

Faire progresser la sécurité routière

En Moselle, le bilan 2017 est orienté à la hausse pour le nombre de tués et à la baisse pour le nombre d'accidents et de blessés, puisqu'on dénombre au 31 décembre 2017 :

- 52 tués, soit une augmentation de 10% (5 personnes de plus par rapport à 2016) ;
- 484 accidents, soit une diminution de 4% ;
- 608 blessés (- 6,2%), dont 281 hospitalisés plus de 24 heures (- 11%).

Pour endiguer cette tendance haussière, le préfet de la Moselle a réuni chaque mois les principaux partenaires locaux engagés dans la lutte contre l'insécurité routière et programmé des actions visant à réduire durablement l'accidentalité.

Sous l'autorité du préfet, les contrôles ont été intensifiés : plus de 200 000 dépistages d'alcoolémie et 6 000 tests de stupéfiants ont été effectués en 2017, occasionnant entre autres la suspension de plus de 2 500 permis de conduire. Conjointement à cet effort de répression, 132 actions de prévention ont en outre, été menées en 2017, en particulier, auprès des jeunes publics.



Contrôle routier en présence de Magali MARTIN, sous-préfète de Sarrebourg - Château-Salins - 1^{er} novembre 2017

Garantir la protection des populations contre les risques naturels et technologiques

Soucieux de la sécurité des populations, l'Etat a veillé à la prévention des risques naturels et technologiques, dans une stratégie de coordination et d'information des acteurs concernés. Une dizaine d'exercices ont été organisés par la préfecture, afin d'entraîner et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes dans l'éventualité du déclenchement d'une crise.

S'agissant des risques naturels, les services de l'Etat se sont en 2017 attachés à améliorer la prévision et la gestion du risque inondations, via l'établissement de la Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) avec la création du syndicat mixte Moselle aval qui prévoit l'établissement d'une modélisation hydraulique de la Moselle.

Les anciennes exploitations minières, sont régulièrement surveillées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), qui tient informées collectivités et populations. Les études relatives à la remontée de nappe dans le bassin houiller ont pu être présentées lors de la dernière réunion du Groupement d'Information sur l'Après-Mine (GIAM), le 6 octobre 2017, en incluant les impacts sur autorisations d'urbanisme sur la base du porter à connaissance de l'Etat.

Protéger le consommateur

L'Etat en Moselle a, comme chaque année, assuré la protection des droits des consommateurs. En 2017, les services ont en priorité enquêté sur les services aux personnes âgées et sur la revente de véhicules d'occasion. De nombreuses anomalies concernant certains contrats, pratiques commerciales, ou informations ont ainsi été mises à jour, et ont fait l'objet de mesures allant du simple avertissement à la procédure pénale.

La protection des mineurs et le suivi de la qualité de l'éducation qui leur est dispensée dans les accueils fait l'objet de missions à part. En 2017, 3 enquêtes administratives ont été menées, dont l'une a donné lieu à une interdiction permanente d'exercer. De nombreuses

Les modélisations définitives pourront être présentées aux élus, au deuxième semestre 2018.

Enfin, dans leur mission d'autorisation et d'inspection des activités à risques, les services de l'Etat ont examiné 278 demandes d'autorisation industrielles ou énergétiques et dans le domaine des énergies renouvelables (méthanisation, éoliennes).



Exercice de sécurité civile INEOS, au Poste de Commandement Opérationnel (PCO) à Sarreguemines, en présence de Christophe SALIN, sous-préfet de Sarreguemines, le 22 juin 2017

équipes éducatives ont également été accompagnées dans leur travail et 83 contrôles-évaluations ont visé à vérifier la qualité des encadrements.

Les services de l'Etat s'assurent également que les bâtiments destinés à l'accès du public, avant leur ouverture, respectent les règles de sécurité.

Ainsi en novembre 2017, le nouveau centre commercial «Muse» de Metz a reçu l'avis positif de la sous-commission départementale de sécurité, étape indispensable avant son ouverture au public.



Sécurisation des marchés de Noël de Metz - 18 novembre 2017

ACTION MARQUANTE : LA PROTECTION DES FEMMES VICTIMES

Dans le cadre de la mobilisation contre les violences faites aux femmes, l'expérimentation d'une équipe mobile, chargée d'accompagner physiquement et d'héberger en urgence les femmes victimes de violences conjugales qui en ont fait la demande, a bénéficié à 150 femmes et autant d'enfants en 2017. Cette expérimentation a pu être menée dans le cadre d'un vaste plan national de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes, qui a également permis le financement, en 2017, de 30 structures grâce aux crédits de l'Etat.



Journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes
#25novembre
#NeRienLaisserPasser



CHIFFRES CLÉS 2017



426 000 €
octroyés par l'État pour
la prévention
de la délinquance
et la radicalisation
en Moselle



319 visites d'inspection
d'installations classées pour
la protection de l'environne-
ment (ICPE) en 2017



2 600 rétentions
de permis
de conduire



+ de 60
réunions de sécurisation
des manifestations



87 107 €
pour la vidéo-protection des lieux de
culte et de voies publiques



54
conventions communales
de coordination entre les
polices municipales et les
forces de sécurité de l'État
signées pour la première
fois ou renouvelées



PROMOUVOIR l'emploi et DÉVELOPPER l'économie

- Encourager le développement économique durable
- Soutenir l'emploi
- Contribuer à la qualité de l'emploi et des conditions de travail
- Soutenir l'agriculture





Inauguration de la nouvelle antenne de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Sarrebourg - 15 mars 2017

Encourager le développement économique durable

Dans un contexte économique encore fragile, bien que marqué par la reprise de la croissance, l'Etat s'est engagé dans l'accompagnement des évolutions et mutations auxquelles les entreprises sont confrontées. Outre la mise en valeur des filières stratégiques, et en particulier celle des services à la personne, particulièrement pourvoyeuse d'emplois, les services économiques départementaux ont contribué à la structuration d'une offre de services pour les TPE-PME et poursuivi leurs démarches d'adaptation aux besoins des territoires dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

L'Etat est en outre resté particulièrement attentif au soutien aux entreprises en difficulté. En premier lieu, les services se sont attachés à mobiliser et promouvoir le dispositif d'activité partielle au bénéfice d'entreprises confrontées à des difficultés économiques conjoncturelles (75 % de PME) permettant ainsi de sauvegarder l'emploi et d'éviter les fermetures d'établissements.

En second lieu, les restructurations d'entreprise ont fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement particulier, conduisant à l'homologation d'une dizaine de plans de sauvegarde de l'emploi et de sept conventions de revitalisation en 2017.



Garantie Jeunes



Un accompagnement personnalisé pour les jeunes en grande précarité

Soutenir l'emploi

Bien que le taux de chômage de la population active soit en baisse dans le département (il s'établit fin 2017 à 9,8%), l'action des pouvoirs publics est attendue dans le traitement et le suivi des publics éloignés du marché du travail et en particulier des jeunes.

L'année 2017 a été marquée par le déploiement de la "Garantie Jeunes" en Moselle : ce dispositif consiste en un accompagnement intensif de jeunes en difficulté vers l'emploi pendant 12 mois, porté par le réseau des Missions Locales sous le pilotage d'un comité présidé par le Préfet. Les services de l'Etat ont en outre participé à la promotion active de l'apprentissage pour les jeunes, aboutissant à une augmentation du nombre de contrats signés de plus de 3%

sur l'année.

Les autres publics éloignés du marché du travail ont fait l'objet d'un suivi attentif : par la signature de 3 200 contrats aidés dans le secteur non-marchand et 470 dans le secteur marchand, les publics les plus éloignés de l'emploi (75% de chômeurs de longue durée) ont ainsi pu retrouver une activité. Les dispositifs d'insertion dans l'activité par l'emploi (IAE), basé sur un partenariat avec des entreprises d'insertion ont cette année montré des résultats particulièrement probants : plus de 51% des bénéficiaires ont bénéficié d'une sortie positive en fin de parcours (formations, retour à l'emploi...).

+51%
des bénéficiaires
de la « Garantie
Jeunes » ont eu
une sortie positive
en fin de
parcours

Contribuer à la qualité de l'emploi et des conditions de travail

La qualité de l'emploi, de vie au travail et du dialogue social en entreprise est indissociable de la compétitivité des entreprises.

Dans cette perspective, l'inspection du travail a cette année priorisé son action sur les sujets les plus essentiels : protection de la santé des travailleurs, dialogue social en entreprise et lutte contre le travail illégal. Cette dernière mobilise l'ensemble des services de l'Etat, dans le cadre du comité départemental anti-fraude (CODAF) présidé par le Préfet, avec un accent marqué sur les fraudes aux prestations de service internationales (détachements).



Visite d'une exploitation agricole par le préfet de la Moselle et le Directeur de la DDT - 5 mai 2017



Pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles



Soutenir l'agriculture

Si les récoltes de l'année 2017 se sont avérées plutôt meilleures qu'en 2015 et 2016, la trésorerie des exploitations mosellanes demeure dégradée du fait des conditions climatiques exceptionnelles constatées durant les deux années précédentes.

L'État s'est fortement mobilisé en 2017 pour soutenir les exploitations en difficulté dans ce contexte de crise au travers du Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles (PCREA).

Ce pacte s'articule autour de trois types de mesures :

- des mesures bancaires pour permettre aux agriculteurs de se refinancer aux conditions les plus favorables,
- des mesures fiscales pour soutenir la trésorerie des exploitations agricoles à court terme avec en particulier un dégrèvement d'office de la taxe sur le foncier non bâti proportionnel aux pertes de récolte constatées en 2016,
- des mesures spécifiques pour les éleveurs pour un montant total supérieur à 1,6 millions d'euros.

L'économie circulaire est par ailleurs valorisée dans le cadre de la création de l'observatoire pour la restauration hors domicile avec le Conseil départemental.



ACTION MARQUANTE : LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Dans le cadre des États généraux de l'alimentation lancés par le ministre de l'Agriculture à l'été 2017, deux initiatives locales se sont concrétisées en Moselle. Elles participent au double objectif de diversification des productions et de relocalisation de l'alimentation :

- le développement d'une filière avicole Label Rouge portée par la Chambre Départementale d'Agriculture en partenariat avec le Conseil départemental de la Moselle ;
- la création d'un observatoire départemental de la Restauration Hors Domicile (restauration collective, scolaire, hospitalière, etc.) qui permettra, par l'observation et le suivi des approvisionnements des 16 acteurs majeurs de la Restauration Hors Domicile (RHD) déjà engagés, d'identifier les freins au développement de l'approvisionnement local de la RHD, de mettre en lumière des productions porteuses dont le développement est à accompagner.



Observatoire de l'approvisionnement local de la restauration hors-domicile
© DDT de la Moselle

CHIFFRES CLÉS



Garantie Jeunes

1 004 jeunes
bénéficiaires de la
«Garantie Jeunes»



19 228 jeunes
accompagnés en
Moselle (fin juin 2017)



2 800 exploitants
bénéficient d'aides
européennes pour un
montant total de

86 millions d'euros



21,5 millions d'euros
mobilisés par l'État au
bénéfice des

61 structures de l'Insertion
par
l'Economie de Moselle



PERMETTRE la réussite éducative

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Accompagner tous les élèves





Le département de la Moselle a particulièrement à cœur de préserver le rôle de creuset républicain de l'école. Pour cela, les services de l'Etat en Moselle défendent l'efficacité de l'enseignement en luttant contre le décrochage scolaire et s'emploient à en permettre un accès adapté à tous.

Lutter contre le décrochage scolaire

Le plan national "vaincre le décrochage" a pour objectif que tous les élèves sortent du système scolaire avec une qualification. Pour ce faire, les services de l'Etat centrent leurs actions sur la prévention de l'absentéisme, sur l'aide à l'accès à la formation, ainsi que sur la sécurisation des parcours de formation.



Ainsi, en 2017, une "semaine de la persévérance scolaire" a été organisée aux collèges de Hayange-Thionville, et, pour les classes de seconde, aux cadets de la Défense. Cette semaine a été l'occasion de sensibiliser l'entourage du jeune scolarisé sur l'importance de son assiduité, et de valoriser les efforts qu'il a fournis.

Une attention particulière est portée à l'accompagnement et la réintégration dans un cursus des jeunes en situation d'échec à un examen ou déscolarisés. Ainsi, en septembre 2017, une campagne de promotion du "droit au retour en formation" a été organisée à Metz. Ce dispositif, qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification de réintégrer une formation, a ainsi gagné en visibilité au niveau départemental.

D'une manière générale et sur l'ensemble du département de la Moselle, un accompagnement des élèves ayant échoué au BAC est systématiquement assuré afin de leur proposer des redoublements, une assistance personnalisée ou un changement de formation.

Dans le cadre de la prévention du décrochage des jeunes encore en formation, les élèves de seconde professionnelle, générale, technologique ainsi que les CAP ont bénéficié en 2017 du "droit à l'erreur", qui permet à un élève s'étant manifestement trompé d'orientation d'en changer en cours de cursus.

Les cas de décrochage les plus lourds font l'objet d'un examen de la commission «absentéisme». Elle a, en 2017, adressé des préconisations à 287 élèves, dont plus d'un tiers ont également fait l'objet de signalement au Procureur de la République.



Accompagner tous les élèves

Les services de l'Etat s'efforcent de prendre en compte les différentes difficultés sociales, culturelles ou médicales des élèves, et de leur donner les moyens d'effectuer leurs apprentissages dans les meilleures conditions possibles.

En réponse à cet impératif, le nombre de classes de CP appartenant au Réseau d'Education Prioritaire renforcé (REP+) a été doublé en Moselle en 2017. Les enseignants qui y ont été assignés ont notamment suivi une formation spécifique pour leur permettre de tirer parti au mieux de ce nouvel agencement.

D'autres types de publics ont fait l'objet d'une attention particulière.

En premier lieu, les élèves en situation de handicap, dont la scolarisation est une priorité nationale, ont bénéficié davantage d'accompagnement que les années précédentes : au cours de l'année 2017, 1 829 élèves ont bénéficié de l'accompagnement d'un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), et 1 555 élèves ont été scolarisés en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

En second lieu, les élèves allophones, qui bénéficient cette année d'une nouvelle Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A), ayant pour mission d'assurer la scolarité des enfants non-francophones sur le territoire.

Enfin, le dispositif de scolarisation des enfants du voyage œuvre à lever les freins liés à un milieu social pouvant fragmenter ou empêcher la scolarité. Produit d'une coordination des services départementaux, d'équipes pédagogiques et de groupes de travail notamment composés de représentants de la préfecture, du Conseil

départemental et de l'association Amitiés Tsiganes, celui-ci a permis une amélioration quantitative et une stabilisation de leur scolarisation. Le dispositif assure l'inscription des enfants du voyage dans les écoles du secteur des aires d'accueil et, à partir du CM2, une inscription quasi systématique au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), ainsi qu'un suivi régulier de leur assiduité.



Emmanuel MACRON, président de la République, le jour de la rentrée scolaire à l'école Louis Houpert de Forbach



Photos :
Déplacement d'Emmanuel MACRON, Président de la République,
à l'école Louis Houpert de Forbach, le 4 septembre 2017.



ACTIONS MARQUANTES : DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS PROPOSÉS EN MOSELLE À LA RENTRÉE 2017

Le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS), démarré en Moselle cette année, réunit 120 enfants, deux fois par semaine, pour l'apprentissage de divers instruments dans une démarche sociale et éducative. Ce projet vise particulièrement les lieux où l'accès à la musique est rendu difficile par des raisons économiques, géographiques ou familiales.

Le nouveau dispositif mosellan d'aide aux devoirs "Devoirs Faits" renforce une offre particulièrement fournie. Cette nouvelle mesure, qui s'adresse à tous les collégiens, vise à proposer des créneaux horaires cohérents, et un encadrement des volontaires par une équipe d'enseignants.



CHIFFRES CLÉS



2 000 élèves mosellans de CM1 et CM2 ont bénéficié des «stages de réussite» offrant une remise à niveau estivale



25 SEGPA de Moselle assurent une formation adaptée aux élèves en difficulté



6 % de décrocheurs, en baisse significative depuis 2014 (8 %)



33 unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, soit une de plus qu'en 2016



95 enseignants à temps plein supplémentaires affectés aux Réseaux d'Education Prioritaire(REP), en 2017, ainsi que

61 surveillants

AMÉNAGER et GARANTIR l'égalité des territoires

- Engager le territoire dans la dynamique transfrontalière
- Redynamiser les espaces ruraux
- Aménager durablement le territoire
- Aménager le territoire pour améliorer les mobilités
- Poursuivre la politique de la ville et la rénovation urbaine
- Protéger les ressources et favoriser la transition énergétique





Engager le territoire dans la dynamique transfrontalière

La position frontalière de la Moselle étant un atout majeur de son développement, les services de l'État s'emploient à la valoriser davantage par le biais de projets, notamment d'urbanisme et de mobilité.

Le Gouvernement a lancé, en mars 2017, une réflexion globale et stratégique sur le territoire Nord Lorrain visant à renforcer son développement économique et social, ainsi que ses relations avec les pays frontaliers. Le Préfet de Région et les Préfets de départements concernés ont engagé une réflexion pour l'élaboration d'un plan d'action à court et moyen termes sur ce territoire, visant à redonner une visibilité et une cohérence à l'action de l'État, ainsi qu'une synergie entre les différents acteurs publics, afin d'en renforcer l'attractivité.

Par ailleurs, l'Opération d'Intérêt National Alzette-Belval est entrée en 2017 dans sa phase opérationnelle, avec le début de la construction de près de 1 200 logements attendus sur le site de Micheville. Mise en place en 2011 dans la démarche d'un développement durable du territoire, elle a vocation à créer une véritable conglomération transfrontalière, en lien avec le Grand-Duché du Luxembourg.



Signature des contrats de ruralité à Metz - 28 juin 2017



Redynamiser les espaces ruraux

Afin de réduire la fracture territoriale et donner du sens à la notion d'égalité des chances entre les territoires, une politique forte d'intervention en faveur des territoires ruraux est mise en œuvre.

Elle se traduit par une consolidation des crédits d'intervention alloués par l'État à ces territoires, notamment par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, qui a permis le financement de 398 projets portés par les communes ou les intercommunalités. En complément et depuis 2016, le Fonds de Soutien pour l'Investissement Local contribue aux projets portés par tous les territoires.

Parallèlement, afin de promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires, des contrats de ruralité ont été signés entre l'État et 9 EPCI mosellans, afin d'accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoires partagés. Dotés de crédits spécifiques de l'État, ils favoriseront également la constitution d'un cadre de cohérence des investissements publics.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer l'égalité de traitement des populations dans l'accès aux soins en milieu rural, l'élaboration d'un schéma départemental des soins de proximité a été lancée, ce travail se poursuivra en 2018. Dans le même temps et à titre d'exemple, un appel à projet médico-social de création de places d'appartenance de coordination thérapeutique (ACT) a été lancé, et le projet porté par le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) a été retenu afin de créer une structure de 4 places en Moselle avec 1 place en milieu rural à Dieuze.



Aménager durablement le territoire

La Moselle présente un taux moyen de vacance commerciale estimé à 16 %, s'inscrivant dans la moyenne nationale. Afin de préserver la vitalité des commerces et des centres-bourgs, l'État et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle se sont engagés en novembre 2017 dans un observatoire "des centres-villes et de l'aménagement commercial". Cet observatoire, le 1^{er} de ce type en France, a pour objectif d'établir un état des lieux du tissu commercial existant et d'éclairer les décisions des élus concernant l'aménagement commercial de leur territoire, notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.



Signature par Alain CARTON, secrétaire général de la préfecture et Francis GENTER, président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) lors de la création d'un observatoire des centre-villes et de l'aménagement commercial - 10 novembre 2017

Aménager le territoire pour améliorer les mobilités

Parmi les projets routiers structurants du territoire figure l'autoroute A31 bis. La décision ministérielle du 12 février 2016 a permis la mise en place de trois comités de suivi, un par secteur, associant les différents acteurs de ces territoires (collectivités et représentants de la société civile). Ces comités se sont réunis tout au long de l'année 2017 sous le regard du Garant de la concertation. Au cours de l'année 2018, les orientations proposées seront soumises à la validation du comité de pilotage avant le lancement de la «concertation publique locale».

Les services de l'État ont par ailleurs poursuivi les travaux des deux opérations importantes inscrites au contrat de plan Etat-Région 2015-2020 : la mise à 2x2 voies de la RN 4 entre Saint-Georges et Héming, avec la réalisation de trois ouvrages d'art et la réalisation des voies de désenclavement (mise en service attendue pour fin 2020), et la section de VR52 entre le giratoire de Jailly et le giratoire de Rombas, dont la première phase des travaux à Marange-Silvange se poursuit.

Travaux sur la VR52 à Marange-Silvange



Chiffres Clés

9 Contrats de ville pour aider les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) :

- CA Metz Métropole ;
- CA Sarreguemines Confluences ;
- CA Forbach Portes de France ;
- CA Val de Fensch ;
- CA Portes de France Thionville ;
- CA St Avold Synergie ;
- CC Arc Mosellan ; CC Warndt et CC Freyming-Merlebach.

2 839 235 € de crédits alloués pour la Politique de la Ville

Poursuivre la politique de la ville et la rénovation urbaine

Remettre la République au cœur des quartiers constitue également un axe fort de la mobilisation de tous les services de l'État en faveur de leurs habitants, qui sont désormais des acteurs à part entière de la politique de la ville. La mise en place des conseils citoyens est une forme concrète de leur implication dans le travail de co-construction actuellement mené. En Moselle, près de 68 000 habitants vivent dans les 24 quartiers prioritaires.

Les années 2016 et 2017 ont été marquées par la poursuite de la mise en place des nouvelles gouvernances des 9 contrats de ville mosellans et par la poursuite du travail sur les annexes aux contrats de ville : plan de prévention contre la radicalisation, lutte contre les discriminations, pacte financier et fiscal de solidarité, convention abatement TFPB, et surtout protocole de préfiguration ANRU pour les 10 quartiers concernés : 3 d'intérêt national (Metz Borny, la Cité à Behren-lès-Forbach, et le Wiesberg à Forbach) et 7 quartiers d'intérêt régional, dont 3 quartiers à Metz, 1 à Forbach, 1 à Thionville et 2 sur le territoire de Freyming-Merlebach.

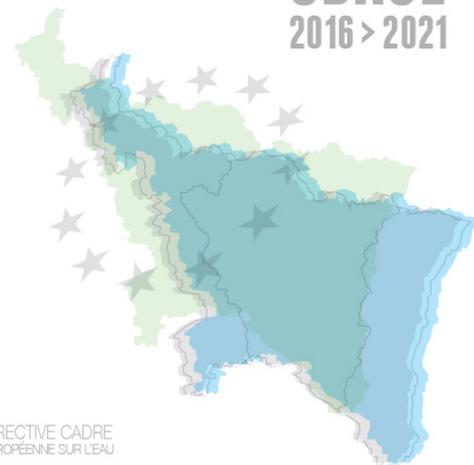


Protéger les ressources et favoriser la transition énergétique

Face aux impacts et aux risques inhérents à l'activité humaine sur le cadre de vie des citoyens, l'État s'engage pleinement dans le cadre de politiques volontaristes à préserver l'équilibre global des milieux composant le territoire mosellan.

À cet égard, les actions de protection de la ressource en eau mises en œuvre dans le département ont nécessité une réflexion élargie autour des systèmes de production et de l'adaptation des filières et du foncier. Parmi les 42 captages identifiés au SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021 comme dégradés, la plupart ont fait l'objet d'opérations de préservation, telles que les opérations *Agri-mieux* ou les animations *Grenelle*, en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture.

Dans le même temps, et au regard des objectifs ambitieux prescrits par la loi « transition énergétique pour la croissance verte » du 17 août 2015, les services de l'État ont accentué leurs actions sur la transition énergétique, et notamment sur les filières "méthanisation et bois biomasse" qui se sont considérablement développées en 2017. L'État participe activement à la promotion de la filière auprès des exploitants agricoles et des collectivités.

SDAGE
2016 > 2021DIRECTIVE CADRE
EUROPÉENNE SUR L'EAUSchéma directeur
d'aménagement
et de gestion des eaux

ACTION MARQUANTE : LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Prévu par l'article 98 de la loi NOTRe, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) a été élaboré sous la responsabilité conjointe du Préfet et du Président du Conseil départemental de la Moselle. Il établit un diagnostic des forces, faiblesses, menaces et opportunités en matière d'accès aux services à l'échelle du département et définit sur cette base un plan d'actions partenarial pour une durée de 6 ans, visant à renforcer l'offre de services dans les secteurs les moins bien dotés. Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les opérateurs et la population ont été associés à la démarche de concertation.

Le plan d'action élaboré au cours de l'année 2017, se décline autour de 4 axes de travail identifiés comme prioritaires. Un axe complet est dédié à la thématique de la santé, celle-ci ayant été largement évoquée par les Mosellans et par les collectivités. Les réflexions engagées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le nouveau zonage des soins de proximité s'inscrivent pleinement dans ce cadre.

À l'issue d'un processus de consultation et d'approbation par les collectivités territoriales, le SDAASP a été arrêté par Didier MARTIN, préfet de la Moselle, le 5 janvier 2018. Sa mise en œuvre concrète dans chaque territoire débutera en 2018, en collaboration étroite avec les collectivités, les associations et les grands opérateurs.

CHIFFRES CLÉS



12 864
logements
potentiellement
indignes



1 857 réhabilitations
de logements anciens
subventionnés au titre de
l'ANAH, pour un montant
de

9,3 millions d'euros

49 postes d'adultes relais
financés par l'État pour
assurer des missions de
médiation dans les
quartiers



1 200
logements en construction
sur le
périmètre d'Alzette-Belval

**24 Quartiers prioritaires
de la Politique de la Ville
(QPV) en Moselle**



**1 248 logements
locatifs sociaux**
financés par l'État en 2017
en Moselle





RENFORCER la citoyenneté et la cohésion sociale

- Lutter contre les discriminations
- Renforcer la solidarité envers les plus vulnérables
- Développer la vie associative et le sport
- Rendre hommage et commémorer





Lutter contre les discriminations

La lutte contre les discriminations constitue un engagement de premier plan pour les pouvoirs publics. Le préfet de Moselle contribue à cet effort par le biais de plusieurs instances qu'il préside, visant à garantir l'égalité entre les citoyens et à appuyer les structures contribuant à l'inclusion sociale.

La préfecture de Moselle réunit ainsi, dans le cadre du Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (CORA), l'ensemble des acteurs publics et privés engagés dans cette politique publique. Le comité a adopté, le 20 mars 2017, le plan départemental de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

En 2017, la Délégation interministérielle pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les haines anti-LGBT (DILCRAH) a attribué 36 500 euros de subventions à 10 opérateurs privés et publics opérant en Moselle, dans le but de les appuyer dans leur combat contre les discriminations.

Par ailleurs le comité interreligieux de Metz, qui se réunit en préfecture de Moselle, s'est associé avec l'Université de Lorraine pour créer le diplôme "Religions, laïcité et inclusion sociale". Son enseignement, dispensé depuis le 9 octobre 2017, à 21 personnes, constitue une concrétisation de l'action du comité en faveur du dialogue interreligieux.

Soucieux de lutter contre le sexisme, le préfet a participé à plusieurs manifestations sur ce sujet tel que le salon sur la mixité professionnelle le 8 mars 2017 et rencontré des femmes victimes de violences conjugales en novembre 2017.

Renforcer la solidarité envers les plus vulnérables

L'Etat conçoit la protection et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables comme un impératif républicain. C'est pourquoi il agit en soutien des majeurs protégés, des pupilles de l'Etat, et dans les problématiques tenant à la précarité du logement.

En 2017, l'Etat a ainsi mis en œuvre en Moselle un dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux pour mieux accompagner les familles dans l'exercice d'une mesure de tutelle ou de curatelle. Il a également développé, de concert avec le Conseil départemental, le Projet pour l'Enfant au bénéfice de tous les pupilles de l'Etat, qui se trouvaient en 2017 au nombre de 38, dont 7 nouveaux.

La thématique du logement est une composante incontournable de la solidarité nationale. Ainsi, le développement du "logement accompagné", intermédiaire entre le logement classique et l'hébergement, s'est poursuivi au cours de l'année, comptabilisant 310 places au total. Les services de l'Etat en Moselle se sont également investis dans la prévention de l'expulsion des ménages. En 2017, 958 signalements ont mené à 653 orientations vers un Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) consistant en une aide fournie, sur une période déterminée, aux ménages en difficulté de maintien ou d'accès au logement.

Développer la vie associative et le sport

Attachés aux vertus d'intégration sociale et de promotion de la citoyenneté du sport comme de la vie associative, les services de l'Etat en Moselle mènent une politique volontaire pour continuer d'en soutenir l'accès au grand nombre.

Ainsi, en 2017, 6 associations, dont 4 situées en milieu rural et 1 en zone urbaine sensible, ont pu être agréées "Jeunesse et Education Populaire" au niveau départemental. Ce label, témoignant de leur valeur éducative, leur permettra également d'établir des demandes de subvention.

A l'occasion d'un appel à projet de la Direction Régionale et Départementale et de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand-Est (DRDJSCS), 9 associations mosellanes ont été soutenues à hauteur de 50 800 € dans le cadre de la mise en œuvre d'actions tournées vers les valeurs républicaines, l'accompagnement vers le numérique, et l'éducation.

Au cours de 2017, l'Etat a apporté une participation de 22 764 € à l'organisation de 96 ateliers jeunes. Principalement organisés dans les Zones Urbaines Sensibles, 627 jeunes ont pu y participer.



Rendre hommage et commémorer

Chaque année, de nombreuses cérémonies sont organisées en Moselle pour commémorer les événements marquants de l'histoire de France. 11 journées nationales commémoratives sont prévues par le ministère des Armées auxquelles s'ajoutent les cérémonies de commémoration organisées par les associations patriotiques en lien avec les collectivités locales. De nombreux élèves ont ainsi participé aux concours des cadets et veilleurs de la mémoire, ainsi qu'au concours national de la Résistance et de la Déportation. Leurs cérémonies de remise de prix se sont déroulées à Metz, en juin 2017.

Le 8 juillet 2017, une cérémonie d'hommage à Jean Moulin a été organisée à la gare de Metz, lieu de sa mort, en présence de nombreuses personnalités.

La préfecture de Moselle appuie, en lien avec la Mission du Centenaire, de nombreux projets s'inscrivant dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

En tant que représentant de l'Etat dans le département, le Préfet de la Moselle a également rendu hommage aux individus s'étant distingués par leur conduite exemplaire. En 2017, plusieurs policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont reçu des décorations, soulignant la durée des services accomplis ou leur engagement face à des situations d'une nature particulière et périlleuse.

Remise de la médaille jeunesse et sports par Didier MARTIN, préfet de la Moselle - 5 décembre 2017



Cérémonie «Cadets et veilleurs» de la mémoire en préfecture - 28 juin 2017



ACTION MARQUANTE

L'Etat a signé, le 9 novembre 2017, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). Celui-ci consiste, par le biais de quatre axes principaux, à améliorer les services rendus par les établissements de services aux personnes accompagnées, et à accorder leurs objectifs aux priorités des politiques publiques. En contrepartie de perspectives pluriannuelles sur le financement des établissements, l'UDAF s'est engagé à améliorer la personnalisation de l'accompagnement, l'accès des majeurs protégés aux services, le professionnalisme des structures concernées et de leurs agents, ainsi que l'adaptation de l'offre de services aux besoins.

CHIFFRES CLÉS



102 000 €
de subventions
versées en 2017 à

14
associations
pour lutter contre les
discriminations

3 300

places d'hébergement
dans des dispositifs divers
incluant les résidences
sociales et les centres
d'hébergement
et de réinsertion sociale



211 lauréats
pour la 8^{ème}
édition du concours des
«Cadets et Veilleurs de la
mémoire»

6 médailles

de la sécurité intérieure
à des
sapeurs-pompiers



7

médailles de bronze
pour acte de
courage et de
dévouement aux
policiers,
gendarmes et
sapeurs-pompiers





MON POINT NUMÉRIQUE

Un coup de pouce pour mes démarches en ligne



+ Facile
+ Rapide

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic!



MODERNISER l'action publique

- Accompagner les collectivités locales
- Moderniser l'administration
- Moderniser le recouvrement de l'impôt



© Radio France - Jordan MUZYCZKA

Accompagner les collectivités locales

Tout au long de l'année 2017, l'Etat a accompagné la préparation du changement de statut de la communauté d'agglomération de Metz en une « métropole » intervenu au 1^{er} janvier 2018. Depuis le début du projet, l'Etat a fait valoir son soutien à une évolution du statut de l'agglomération messine dans le cadre de la nouvelle région Grand-Est, entre l'Eurorégion de Strasbourg et la nouvelle métropole de Nancy. La dynamique métropolitaine se concrétisera d'ici fin 2018, par la signature du Pacte Métropolitain et d'Innovation par l'ensemble des acteurs publics et privés associés à cette démarche.

En 2017, l'Etat s'est en outre particulièrement investi dans la refonte de la carte des syndicats de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, la loi prévoyant le transfert automatique de la compétence "eau" aux Communautés de Communes et communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. Deux nouveaux syndicats mixtes ont ainsi été créés en 2017 et entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2018 : le Syndicat Mixte des Eaux de la Région Messine (SERM), constitué de Metz Métropole, de la Communauté de Communes de Rives de Moselle et de la commune de Sanry-lès-Vigy, ayant pour objet la gestion et de la distribution de l'eau potable ; et le Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval, réunissant Metz Métropole et neuf autres établissements publics de coopération intercommunale pour animer et coordonner l'étude de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Moderniser l'administration

Depuis le 28 mars 2017, dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), la mission d'instruction-validation des cartes nationales d'identité et des passeports pour l'ensemble de la région Grand Est, a été confiée au Centre d'expertise et de ressources des titres (CERT) de Metz. L'évolution des modalités d'instruction de ces titres vise à en sécuriser la délivrance et à renforcer les politiques de lutte contre la fraude documentaire.

Le CERT assure sa mission en partenariat avec les 208 communes de la région Grand-Est (29 en Moselle) équipées de dispositifs de recueil des informations personnelles sensibles, notamment biométriques, nécessaires lors de la constitution des dossiers. La réception et la saisie des demandes de passeports et des cartes d'identité ainsi que la remise du titre s'effectuent en mairie, les mairies non dotées de dispositifs de recueil pouvant offrir le service aux usagers de la pré-demande en ligne via les points numériques avec une aide de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). L'État accompagne financièrement les communes équipées d'un dispositif de recueil : elles sont ainsi indemnisées spécifiquement pour l'activité effectuée au profit des usagers extérieurs à leur commune.

Dans ce même mouvement de modernisation et de dématérialisation, les guichets recevant les demandes d'édition d'un certificat d'immatriculation ou traitant de la suspension des permis de conduire ont été fermés en décembre 2017. Ces procédures sont dorénavant effectuées en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Les services de l'Etat, préfecture et sous-préfectures, ont déployé dans leurs locaux des points numériques, afin que les usagers, ne disposant pas d'une connexion à internet, puissent faire leurs démarches.



Visite du Centre d'expertise et de ressources des titres (CERT) de Metz

Moderniser le recouvrement de l'impôt

En 2017, les services départementaux des finances publiques ont poursuivi leur modernisation, avec l'extension du champ de la déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu. Une assistance a été mise en place avec des points numériques en libre-service au sein du centre des finances publiques où les agents guident les usagers primo-déclarants. Avec la mise en place dans l'espace sécurisé de l'utilisateur (www.impots.gouv.fr) d'une messagerie "e-contact", l'utilisateur peut déposer toute demande à l'administration fiscale et en suivre l'avancement.

The screenshot shows the user interface of the impots.gouv.fr website. At the top, it identifies the user as 'Monsieur BILLES PRÉCÉDENT L'IMPÔT' with a fiscal number and a last connection date of 6 avril 2017 à 15:25:46. The interface is organized into several functional tiles:

- Gérer mon profil:** Includes options to modify electronic address, phone numbers, signal a change of address, and signal a change of family situation.
- Déclarer:** Includes 'Mes revenus'.
- Payer:** Includes 'Payer en ligne mes impôts', 'Adhérer au prélèvement (à l'échéance ou mensualisation)', and 'Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités'.
- Consulter:** Includes 'Ma situation fiscale personnelle (mes déclarations, avis, paiements...)'.
- Données publiques:** Includes 'Rechercher des transactions immobilières pour m'aider à estimer mon bien' and 'Accéder aux statistiques'.
- Nous contacter:** Includes 'Questions fréquentes', 'Ma messagerie sécurisée (pour toutes mes demandes et démarches)' (highlighted with a red box), and 'Rechercher les coordonnées d'un service'.

A titre expérimental, un accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place pour les particuliers à Metz et Thionville et pour les entreprises à Hayange et Thionville, permettant d'améliorer la qualité de service au bénéfice des usagers et à l'administration de s'organiser pour traiter des questions les plus complexes.

ACTION MARQUANTE : LA RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) prévoyait la fermeture définitive des guichets des immatriculations et des permis de conduire.

Pendant toute l'année 2017, les agents ont continué à accueillir aux guichets des immatriculations et des permis de conduire les personnes désireuses de faire leurs démarches, en les sensibilisant au maximum aux nouvelles procédures.

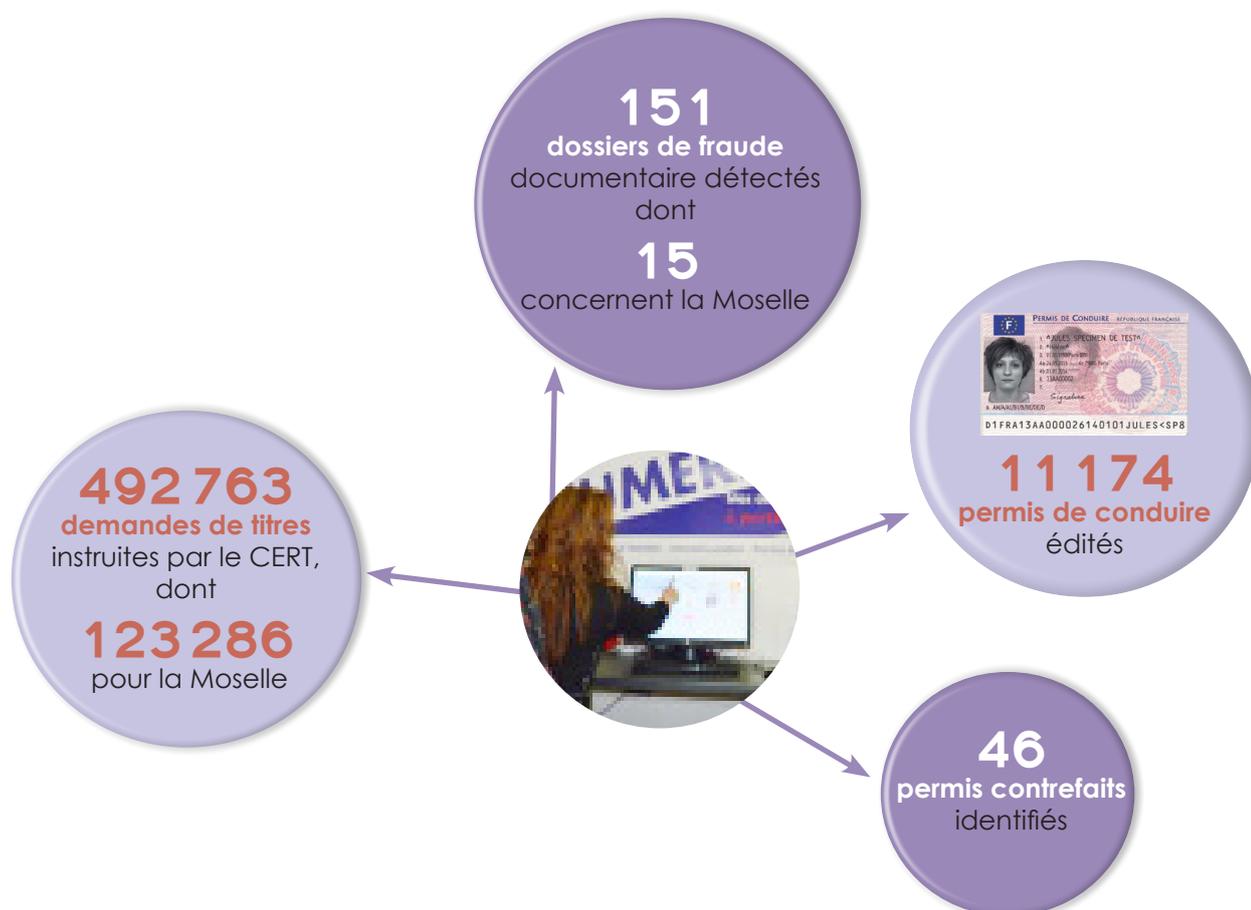
Avec l'ouverture, le 6 novembre dernier, des Centres d'Expertise et de Ressources de Titres (CERT) pour permis de conduire et certificats d'immatriculation des véhicules, les guichets ont été définitivement fermés.

Au niveau de la préfecture, la mise en œuvre de cette réforme a permis le redéploiement de 21 emplois sur des missions prioritaires telles que l'accueil des étrangers, la direction des sécurités ou le contrôle de légalité.

LE PLAN

Préfectures
Nouvelle
Génération

CHIFFRES CLÉS





L'effort financier de l'État en 2017 : quelques exemples en Moselle

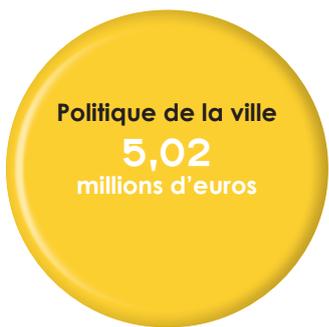
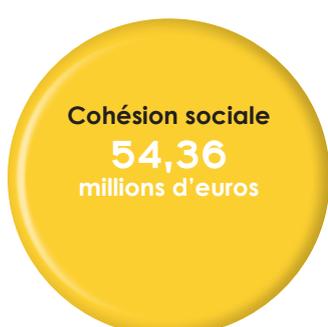




Interventions de l'Etat :



Interventions de l'Etat en faveur de :



Financement du logement :





Démographie et superficie

1 045 048 873 habitants (2013, population légale) :
- 18,58 % de la population de la région Grand-Est
- 1,1 % de la population française en métropole.

Population mosellane par groupe d'âges :

- 0 – 19 ans : 23 %;
- 20 – 39 ans : 26 %;
- 40 – 59 ans : 29 %;
- 60 – 74 ans : 14 %;
- 75 ans et plus : 8 %.

Superficie de 6 216 km² (168 habitants au km²).

Organisation administrative

- **5 arrondissements** : Metz, Thionville, Forbach-Boulay-Moselle, Sarrebourg-Château-Salins et Sarreguemines.
- **727 communes**;
- **27 cantons**;
- **22 intercommunalités**.

Économie et infrastructures

- Agriculture → **2 949 établissements** ou exploitations
- Industrie → **4 246 établissements** dont 33 dans le secteur de la sidérurgie et 424 dans celui de la métallurgie, 888 dans le secteur de l'agro-alimentaire, 47 dans celui de la chimie, 1.147 dans le secteur (large du) numérique et 424 dans celui de l'électricité & énergies renouvelables
- Bâtiment et travaux publics → **8 569 établissements**
- Commerce et artisanat (au sens large du terme) → **14 795 établissements** dont 3 710 dans le tourisme
- Transports et logistique → **32 080 établissements**
- Services à la personne → **3 759 établissements**



209 575 emplois salariés du secteur privé en Moselle
(au 3^{ème} trimestre 2017 - derniers chiffres publiés)

52 731 emplois dans **l'industrie** sur les **316 274** dans la région Grand-Est, soit **-1,6 %** sur un an en Moselle contre **-1,0 %** en région Grand-Est.

18 187 emplois dans **la construction** sur les **105 812** dans la région Grand-Est, soit **-0,1 %** sur un an en Moselle contre **+0,7 %** en région Grand-Est.

138 657 emplois dans **le tertiaire** (commerce, transports, activités financières, services rendus, hébergement-restauration, immobilier, information-communication, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale) sur les **787 121** dans la région Grand-Est, soit **+2,3 %** sur un an en Moselle et **+2,3 %** en région Grand-Est.

Au total, on dénombre **209 575** emplois salariés privés en Moselle sur **1 209 207** dans la région Grand-Est, soit **+1,1 %** sur un an en Moselle (**+2 257 emplois**) et **+1,3 %** sur un an dans la région Grand-Est (**+15 211 emplois**).

Taux de chômage (au 3^{ème} trimestre 2017 – derniers chiffres publiés)

Moselle : **9,8 %**
Grand-Est : **9,4 %**
France métropolitaine : **9,4 %**

10 702 km de réseau routier ;
105 km d'autoroute non concédés (A31 A30 et A320) ;
91 km de route nationale (RN4, RN33, RN52, RN61 et RN431) ;
4 200 km de voirie départementale ;
6 306 km de voies communales.



L'État en Moselle

- **1 préfecture** (Metz) ;
- **4 sous-préfectures** (Thionville, Forbach - Boulay-Moselle, Sarreguemines et Sarrebourg - Château-Salins) ;
- **3 directions départementales interministérielles** (direction départementale des territoires, direction départementale de la cohésion sociale et direction de la protection des populations), des directions et unités départementales ministérielles et des établissements publics.

Au service des usagers et des collectivités :

- la représentation et l'animation de l'État,
- le conseil aux collectivités locales et le contrôle de la légalité de leurs actes,
- l'éducation primaire et secondaire, l'enseignement supérieur,
- la gestion des finances publiques et de la fiscalité,
- la sécurité des personnes et des biens,
- la prévention des risques sanitaires, industriels et environnementaux,
- le soutien de la profession agricole,
- la politique de l'emploi,
- le contrôle de l'activité économique,
- la cohésion sociale,
- la préservation du patrimoine...



Maisons de Services au Public (MSAP)

En complément des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, **9 maisons de services au public (MSAP)** délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les mosellans :

- Morhange (Pôle Emploi, MSA, Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), Banque de France, Cap Emploi, Centre social, Centre social, Conseil départemental, Mission locale, Point Protection Maternelle Infantile et Union départementale des associations familiales (UDAF)),
- Ennery (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Abreschviller (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Delme (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Albestroff (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Volmunster (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Lorquin (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Dabo (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF),
- Kédange-sur-Canner (Pôle Emploi, CPAM, CNAV, GRDF, La Poste, MSA et CAF).





Le corps préfectoral

Les directions départementales, unités territoriales et les opérateurs nationaux



Sous-Préfet de Sarreguemines
Christophe SALIN



Sous-Préfète de Forbach - Boulay - Moselle
Claude DULAMON



Sous-Préfet Directeur de cabinet
Georges BOS



Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP)
Hugues BIED-CHARRETON

Assure l'établissement et le recouvrement des impôts ; le cadastre et la publicité foncière pour le compte de l'État, des collectivités locales et des établissements publics locaux (opérations budgétaires, trésorerie, comptabilité, etc.)



Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)
Antoine CHALEIX

Met en oeuvre la politique éducative et assure la gestion des personnels et des établissements scolaires du 1^{er} et 2^d degré.



Directrice Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
Martine ARTZ

Veille au renforcement du lien social et lutte contre les exclusions, à travers les politiques relatives à l'hébergement, logement, jeunesse, sport et à la vie associative.



Directrice Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
Peggy RASQUIN

Garante de la sécurité sanitaire et économique des populations à travers les missions de surveillance de la santé animale, de protection économique du consommateur et de veille à la qualité et la sécurité des produits et des services.



Directeur Départemental des Territoires (DDT)
Björn DESMET

Veille à promouvoir un développement durable et équilibré des territoires, par le biais des politiques agricoles forestières, d'urbanisme, de logement, de risques, et de construction publique.

Les forces de l'ordre et de secours



Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
Colonel François VALLIER

Veille au quotidien à la défense des personnes, des biens et de l'environnement.



Commandant du Groupement de Gendarmerie Départemental
Colonel Nicolas PHILIPPOTIN

Assure des missions de police judiciaire et administrative qui consistent à préserver la tranquillité, salubrité et le maintien de l'ordre public et militaire.



Directeur Zonal et Départemental de la Police Aux Frontières (DZPAF)
Commissaire départemental
Christian LAJARRIGE

Lutte contre l'immigration irrégulière, contribue à la sécurisation du réseau ferroviaire et à la réalisation des missions de police aérienne, dispense par ailleurs des conseils, formations et analyses aux services et autorités partenaires. Service de référence en matière de lutte contre la fraude documentaire et à l'identité.



Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP)
Inspecteur général
Hervé NIEL

Protection des personnes et des biens, assistance à la population, tranquillité et maintien de l'ordre public.

Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC VG)
Nomination en cours

Promeut la reconnaissance des personnes affectées par les conflits.



Préfet de la Moselle
Didier MARTIN



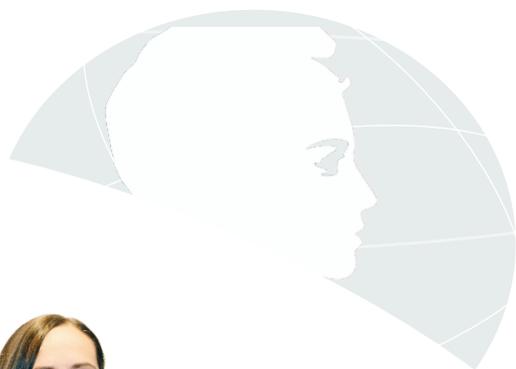
**Sous-Préfet
Secrétaire général**
Alain CARTON



**Sous-Préfet
de Thionville**
Thierry BONNET



**Sous-Préfète
de Sarrebourg -
Château-Salins**
Magali MARTIN



**Chef de l'Unité
Départementale de la
Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement
(UD DREAL)**
Maxime COURTY

Veille à la mise en place d'un développement économique performant, responsable et respectueux de l'environnement par la prévention des risques et la gestion des énergies.



**Chef de l'Unité
Départementale de la
Direction Régionale
des Entreprises
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi
(UD DIRECCTE)**
Marc NICAISE

Met en oeuvre les politiques publiques dans les domaines de l'emploi et du développement économique et veille à l'application de la réglementation du travail.



**Chef de l'Unité
Départementale de
l'Architecture et du
Patrimoine (UDAP)**
Guillaume LEFEVRE

Assure la conservation des monuments historiques, apporte un conseil et promeut un urbanisme et une architecture de qualité et contrôle et expertise les projets menés dans les espaces protégés.



**Déléguée
territoriale de l'Agence
Régionale de
Santé (ARS)**
Lamia HIMER

Chargée du pilotage du système de santé au niveau départemental en finançant des actions de prévention, la gestion au quotidien des risques sanitaires et l'organisation territoriale de l'accès aux soins pour tous.

*Les directions
de la préfecture*



**Directrice des
Ressources
Humaines et des
Moyens (DRHM)**
Véronique
NARBONI

Assure la gestion des ressources financières allouées aux services de la préfecture. Gère le patrimoine immobilier et anime la politique immobilière de l'État dans le département.



**Directrice du
Centre
d'Expertise et de
Ressources de
Titres (CERT)**
Lydie LÉONI

Instruit et valide les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports déposées par les usagers auprès des mairies.



**Directrice de la
Coordination de
l'Action
Territoriale
(DCAT)**
Cathy DROUVROY

coordonne la mise en oeuvre des politiques interministérielles, de l'économie et de l'emploi. Assure une mission d'aménagement du territoire et met en oeuvre les enquêtes publiques au titre de l'environnement.



**Directrice de
l'Immigration
et de
l'Intégration
(DII)**
Marie-Chantal
CHAMBON

Met en oeuvre les politiques d'admission au séjour d'éloignement et d'asile et gère le contentieux et l'intégration.



**Directeur des
sécurités**
Fabrice LÉONI

Assure le pilotage des dossiers relatifs à la sécurité intérieure, à la sécurité civile et à la gestion de crise.



**Directeur de la
Citoyenneté et
Légalité (DCL)**
Philippe ROGRON

Assure une mission de contrôle et de conseil en matière juridique et budgétaire auprès des élus locaux et le versement des dotations. Gère le contentieux de l'Etat. Organise les élections et met en oeuvre la réglementation générale.



**Directeur du
Service
Interministériel
Départemental
des Systèmes
d'Information et de
Communication
(SIDSIC)**
Didier LUDMANN

Missions opérationnelles de supervision et de maintenance de réseaux informatiques et télécoms gouvernementaux.

Préfecture de la Moselle

9 Place de la Préfecture,
57000 METZ
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Metz

9, Place de la Préfecture
57000 METZ
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Thionville

6 Rue Général de Castelnau,
57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 59 19 20

**Sous-préfecture
de Forbach-Boulay-Moselle**

11 Avenue du Général Passaga
57600 FORBACH
Tél. 03 87 84 60 60

Sous-préfecture de Sarreguemines

4 Rue du Maréchal Foch,
57200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 27 62 62

**Sous-préfecture
de Sarrebourg- Château-Salins**

6 Rue de Nancy,
57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 10 22

Antenne de Boulay-Moselle

2 A rue du Général de Gaulle
57220 BOULAY-MOSELLE
Tél. 03 87 79 14 22

Maison de l'État de Château-Salins

8 Rue du Président Robert Schumann
57400 SARREBOURG
Tél. 03 55 74 72 57

**Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale (DSDEN)**

1 Rue Wilson
57036 METZ
Tél. 03 87 38 63 63

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale (DDCS)**

27 place Saint-Thiébauld
57045 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 75 41 55

**Direction Départementale
de la Protection des
Populations (DDPP)**

4 rue des Remparts
C.S. 40443
57008 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 39 75 00

**Direction Départementale des
Territoires
(DDT)**

17 quai Paul Wiltzer
BP 31035
57036 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 34 34 34

**Direction Départementale des
Finances Publiques (DDFIP)**

1 rue François de Curel
57036 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 38 68 68

**Unité Départementale de la
Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Amé-
nagement et du Logement
(DREAL)**

2 rue Augustin Fresnel
CS 95038
57071 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 62 81 00

**Unité Départementale de la
Direction Régionale des Entre-
prises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Tra-
vail et de l'Emploi
(DIRECCTE)**

1 rue du Chanoine Collin
BP 61011
57036 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 56 54 00

**Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
(UDAP)**

10-12 place Saint-Étienne
57000 METZ
Tél. 03 87 36 08 27

**Délégation territoriale de
l'Agence Régionale de Santé
(ARS)**

Bâtiment Le Platinioum
4 rue des Messageries
57045 METZ CEDEX 1
Tél. 03 21 60 30 30

**Direction Territoriale de la
Protection Judiciaire
de la Jeunesse - Moselle
(DTPJJ)**

4 rue des Remparts
BP 30318
57006 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 63 10 64

**Groupement de Gendarmerie
Départementale de la Moselle**

2 rue Albert Bettannier
57070 METZ
Tél. 03 87 56 69 41

**Direction Départementale de
la Sécurité Publique (DDSP)**

45 rue Belle-Isle
BP 41072
57036 METZ CEDEX
Tél. 03 87 16 17 17

**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
(SDIS)**

3, rue de Bort les Orgues
BP 50083
57072 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 79 45 00

**Direction Zonale de la Police
aux Frontières - Est (DZPAF)**

120 rue du Fort-Queuleu
BP 55095
57073 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 62 03 06

**Service Départemental de
l'Office National des Anciens
Combattants et Victimes de
Guerre (ONACVG)**

Cité administrative
1 rue du Chanoine Collin
57036 METZ
Tél. 03 87 34 78 90

Directeur de la publication

Didier MARTIN,
Préfet de la Moselle

2017

Réalisation

Direction de la Coordination
de l'Action Territoriale (DCAT)

Directeur de la rédaction

Alain CARTON,
Secrétaire général de la préfecture de la Moselle

Avec le concours du

Service Départemental de la
Communication
Interministérielle (SDCI)

Rapport d'activités

des services de l'État

Préfecture de la Moselle
9 place de la Comédie
BP 71014 57034 Metz Cedex

Tél. (+33) 3 87 34 87 34

Site internet : <http://www.moselle.gouv.fr>
Facebook : PrefetMoselle
Twitter : @Prefet57